

Les sœurs Bonniot

Il ne vous aura pas échappé que les deux écoles de la commune, à Villard-Julien et Grand Oriol, ont comme un air de famille. Vous voulez savoir pourquoi ? Deux procès-verbaux d'ajudication, tous les deux datés du 8 avril 1888 « à une heure du soir ». Le même adjudicataire désigné pour bâtir les deux « maisons d'école » : Jean Demartini, entrepreneur à Mens. Deux procès-verbaux de réception définitive des travaux, tous deux datés du 24 janvier 1892.



Vues de l'extérieur, les deux écoles que vous connaissez sont restées à peu près telles qu'elles étaient ce jour-là. À un détail près. Initialement, les deux cours de récréation étaient divisées par un mur : un côté pour les filles, un autre pour les garçons. C'est qu'on ne plaisantait pas à l'époque avec la mixité. Les murs de séparation n'ont disparu qu'après la Seconde Guerre Mondiale. Vous dites ? Il n'y avait qu'une classe, donc garçons et filles n'étaient pas séparés en dehors des récréations ? Finement observé. C'est que voyez-vous, pendant la classe, ils étaient surveillés de très près ; par l'instituteur ou l'institutrice. Mais non, il n'est pas possible de recenser tous ceux et celles qui se sont succédé.e.s au tableau noir.

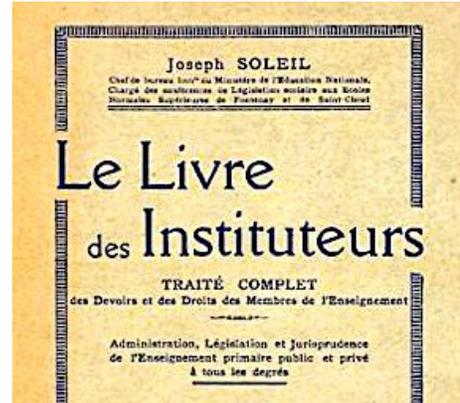


Par le jeu des remplacements successifs, il paraît que certaines années, il y en a eu jusqu'à quatorze pour la seule école du Grand Oriol. Mais tout de même, certain.e.s ont effectué une grande partie de leur carrière à Cornillon, laissant des traces durables dans la mémoire collective. C'est le cas des sœurs Bonniot. Elles sont restées en fonction en gros de la Première à la Seconde Guerre Mondiale, Clara à Oriol, Jeanne à Villard-Julien.

Mais avant de vous parler d'elles plus longuement, je vous propose, juste pour l'ambiance, quelques citations du célèbre « Code Soleil », le Livre des Instituteurs. Cet ouvrage, autant administratif que normatif, a été le bréviaire de quelques générations d'enseignants, dont les sœurs Bonniot.

« On débute dans un petit poste, un trou perdu dans la campagne; vilain pays, gens frustes, enfants désagréables.[...] Eh oui, ce n'est que cela, un humble village et quelques enfants querelleurs. Tout de même, c'est un coin de France qu'on lui confie! Il va en être l'éducateur, le moralisateur, le philosophe. »

Dites donc, c'est pas très gentil pour Cornillon et ses habitants ça! Mais ce n'est que pour mieux souligner l'importance de la mission, et les exceptionnelles qualités de ceux à qui elle incombe.



« L'éducateur doit être irréprochable dans sa tenue et dans sa conduite privée.[...] Il lui faudra éviter jusqu'à l'apparence d'un abandon. La malignité publique aura tôt fait de conclure de l'apparence à la réalité.[...] L'institutrice, surtout, aura à se surveiller. Au village, une mise décente et sobre est de rigueur. Point de coquetterie excessive, point de toilettes voyantes et de mauvais goût. Bien entendu, il n'est pas question pour l'institutrice de se négliger, de ne pas se distinguer de la gardeuse d'oies. »

D'où dilemme: comment se distinguer de la gardeuse d'oies sans susciter d'hommages déplacés? La petite Marie-Jeanne, âgée d'à peine dix ans, trouve fort collant ce voisin qui couvre la jeune remplaçante de paniers de fraises et de cerises. Elle est mignonne à croquer, d'accord, mais il a bien le double de son âge!

Et quand bien même l'équilibre délicat entre la gardeuse d'oies et la coquetterie excessive aurait été atteint, que faire si jamais cela ne suffisait pas, face aux « quelques enfants querelleurs »?

« Le règlement interdit les sévices et les châtements corporels. Mais il ne suffit pas d'éviter ces excès. L'impatience, l'irritabilité qui font que vous êtes plus ou moins sévère, selon que vous êtes de bonne ou de mauvaise humeur, déconcertent les élèves et les amènent à douter de la justice – de votre justice. »

Aïe! Évidemment ce serait embêtant que les enfants doutent de la justice de l'institutrice. Prenez par exemple Pierre Gerin. Il était systématiquement puni pour écrire de la main gauche, mais ne doutait pas pour autant de l'impartialité des sanctions. Écoutez-le:

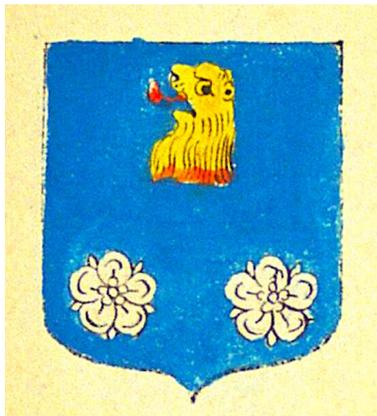
« Une fois Marcel Chevillon avait du mal à allumer le poêle. Énervé il dit: « Ce salaud s'est éteint! ». Le Marcel a pris un coup de pied au cul de l'institut, qui était derrière lui, il a fini la tête dans le poêle! »

Alors, justice ou pas, quand les punitions et les coups de règle pleuvent, il faut bien organiser la solidarité. Les enfants Poncelet s'arrangent pour attendre celui qui est en retenue, afin de rentrer tous ensemble et ainsi éviter la double peine. Mais souvent, cela ne suffit pas. Une fois Alfred avait été envoyé coucher sans manger. Comme il avait faim, ses frères avaient trouvé du miel, qu'ils lui avaient apporté, caché... dans son bétet!

Il arrivait aussi que les garnements osent quelque mesure de rétorsion. Sans qu'il y ait eu concertation, on note dans les deux anecdotes suivantes un certain parfum de similarité ; si l'on ose parler de parfum. Jugez plutôt.

Jean-Pierre Martin étudie sous la férule de Jeanne Bonniot, à Villard-Julien. Bien poliment, avec toutes les formes voulues, il lève la main pour solliciter l'autorisation d'un soulagement qui pourrait bien devenir urgent s'il n'y était remédié promptement. Malheureusement, au lieu de l'autorisation attendue, c'est une punition qui tombe. Et voilà Jean-Pierre consigné hors de la classe, au pied de l'escalier... sur la dernière marche duquel se trouve un arrosoir opportun. Dites, franchement : vous n'auriez pas fait comme lui à sa place ?

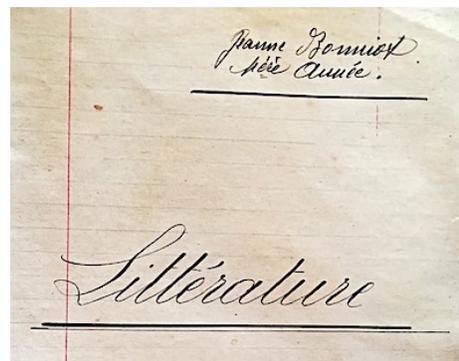
Plus calculateur, Marcel Cesmat a bien repéré que tous les mercredis soirs, Clara Bonniot part à pied de son école de Grand Oriol pour se rendre à Villard-Julien chez sa sœur et y passer le jeudi, qui est jour de congé à l'époque. Avant l'Homme du Lac, au niveau de l'actuelle place du 19 mars, elle passe sous une allée de saules magnifiques. De là à s'embusquer en hauteur, bien caché dans les branches du saule, pour se soulager en direction du chapeau de l'institut en-dessous... Marcel a toujours prétendu que vu la hauteur, seules quelques gouttes au pire auraient pu... et encore... cela n'aurait été que par malchance.

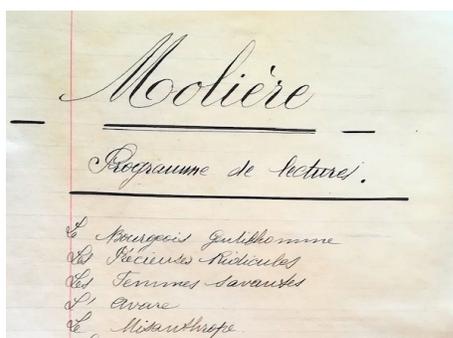


Bref ! Laissons là ces agissements puérils pour vous présenter les deux héroïnes et leur famille. Dans son Armorial du Dauphiné, Rivoire de la Bâtie la fait remonter à des « Odde de Bonniot » dont la fécondité serait devenue proverbiale dans le Trièves ; du moins selon lui : « Frappez un buisson, il en sortira un Bonniot ». Peut-être, mais jusqu'au début du vingtième siècle, la postérité était soumise aux aléas d'une mortalité infantile atroce.

Henri Bonniot et Julie Gachet, mariés le 2 juin 1881 à Saint-Sébastien, ont eu huit enfants. Quatre filles sont mortes avant deux ans. Leur unique garçon, Édouard, est mort en 1901 à treize ans. Des trois filles qui ont survécu, la seule à s'être mariée est Anna, née en 1892.

Clara (1890-1963) et Jeanne (1898-1987) ont appris leur métier à l'École Normale, comme la plupart de leurs collègues à l'époque. Ce que vous voyez ci-contre est la première page du cahier de littérature de Jeanne. Elle est en première année de sa promotion 1917-1920. Nous sommes au printemps 1918, Jeanne n'a pas encore 20 ans. Ce magnifique témoignage a été retrouvé 103 ans plus tard, dans le grenier de l'école du Grand Oriol.

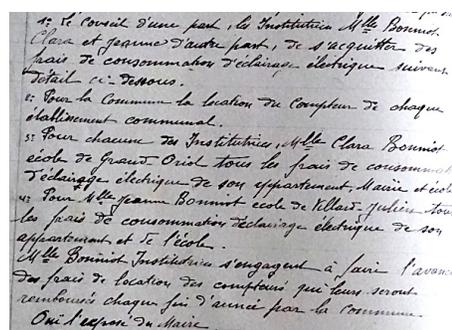




Littérature disions-nous? Les grands classiques bien sûr, Molière en tête. Une quinzaine de pièces en tout, parmi lesquelles, Le Bourgeois Gentilhomme, Les Précieuses Ridicules, Les Femmes Savantes, l'Avare, Le Misanthrope. . .

Dans quelles conditions matérielles Clara et Jeanne enseignaient-elles à Cornillon? La délibération suivante du Conseil Municipal devrait vous éclairer, puisqu'il s'agit de la répartition des frais de consommation électrique. Nous sommes le 22 décembre 1940, l'électricité vient tout juste d'être installée. « Le président soumet au Conseil la question de l'éclairage des bâtiments communaux (écoles, mairie et appartements des institutrices) qu'il y aurait lieu pour l'intérêt des deux parties, de fixer comme suit. Le conseil d'une part, les institutrices M^{lles} Bonniot Clara et Jeanne d'autre part, s'engagent à s'acquitter des frais de consommation électrique suivant le détail ci-dessous »

« Pour la commune, la location du compteur de chaque établissement communal. Pour M^{lle} Clara Bonniot (école de Grand Oriol) tous les frais de consommation électrique de son appartement, de la mairie et de l'école. Pour M^{lle} Jeanne Bonniot (école de Villard-Julien) tous les frais de consommation d'éclairage électrique de son appartement et de l'école. M^{lles} Bonniot institutrices s'engagent à faire l'avance des frais de location des compteurs qui leur seront remboursés chaque fin d'année par la commune. »



Heureusement à l'époque, il arrivait que les sorties scolaires ne soient pas particulièrement onéreuses. En 1958, Jeanne Bonniot étant retraitée, une jeune institutrice vient tout juste d'être nommée à Villard-Julien. Laissons-lui la parole.

« Un jour quelqu'un frappa à la porte de la classe. À ma surprise, je vis celui qui deviendrait plus tard mon beau-père, sur le seuil. « Venez vite avec vos élèves, Mademoiselle. Nous avons tiré sept sangliers, mais nous n'en avons ramené que cinq. Ils sont dans la cour de M^r Martin. » Toute la petite troupe se précipita à sa suite. Les enfants étaient très intéressés. Quant à moi, je restai interdite devant le spectacle: cinq sangliers étaient étendus sur un char. J'étais doublement surprise car je n'avais jamais vu de sanglier sauf en photo, et je n'avais jamais vu non plus les chasseurs aussi excités, alors que je les connaissais habituellement en tant que « parents très sérieux » de mes élèves! »



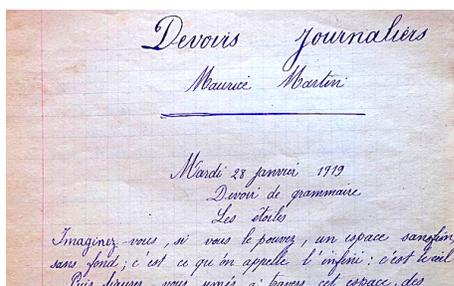
La jeune institutrice qui se trouvait ainsi brutalement plongée dans le grand bain, Bernadette Brochier, n'était pas encore M^{me} Poncet. Vous voyez ici quelques uns de ses élèves de Villard-Julien, dont monsieur le maire (actuel: vous le reconnaissez?). Ne croyez pas pour autant que « tirer » sept sangliers était coutumier. L'exploit est rapporté dans le fameux classeur d'Auguste Martin, chez qui l'équipage s'était arrêté.

Il situe les faits le 25 octobre 1958, et raconte comment « les traqueurs commencèrent vers Brion pour pousser la harde vers le secteur de Bouchaire. Quelques centaines de mètres plus haut, quatre jeunes sangliers de 25 kilos environ, montant le ravin du Cabas, furent abattus par Yves Fluchaire, Yves Poncet, Maurice Chevillon. » Marc Tatin complète le tableau par « un gros animal tout noir de 105 kilos » (celui que vous voyez à droite, en compagnie de deux des chasseurs, Maurice Chevillon et Louis Tatin).



« Après quelques paroles de félicitation nous le traînâmes au chemin de Bouchaire. Là, Yves Fluchaire arrivait avec son tracteur et un char sur lequel nous chargeâmes les cinq sangliers et beaucoup d'entre nous y prirent place. Fiers comme jamais, nous montrâmes notre chasse à Lavars. Fluchaire vint les montrer à Villard-Julien avant de souper et les gens vinrent les admirer, autant contents que nous. »

Quelle magnifique leçon de choses pour les enfants, vous ne trouvez pas? Bien d'autres matières étaient aussi enseignées dans les écoles de la commune. Le quotidien des classes se lit dans les « cahiers de devoirs journaliers ».

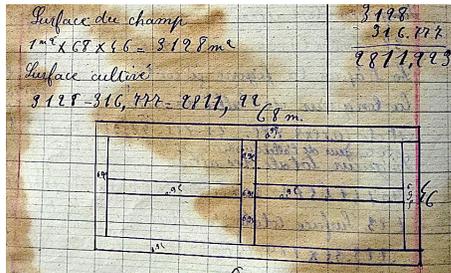


Celui-ci contient 32 pages pour deux semaines, du mardi 28 janvier au samedi 8 février 1919. Il appartient au même Auguste Martin qui nous régale de ses récits de chasse. Ils les a écrits soixante ans plus tard, de la même écriture soignée, dans un français parfait, sans faute d'orthographe.

Pourquoi tant d'efforts quotidiens? Pour le sacro-saint certificat d'études! Voici le diplôme de Jeanne Froment. Elle l'a obtenu en juin 1925, elle n'avait pas encore 12 ans. Elle allait à l'école au Grand Oriol, avec Clara Bonniot. Son fils Guy se souvient que jusqu'à un âge avancé, Jeanne s'attablait tous les ans avec son mari Léon dans leur cuisine, pour faire... la dictée de Pivot! Vous avez déjà essayé?



Vous insistez? À votre aise. Nous sommes le mercredi 26 novembre 1924.



« Un jardin rectangulaire a 68m de long et 46m de large. Tout autour est une allée de 0.95m de large. À l'intérieur il existe aussi 2 allées perpendiculaires de même largeur partant des milieux des côtés du jardin. Quelle est la surface du jardin consacrée à la culture? »